



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de la Plaine du Rhin

SOMMAIRE

- 3 Les communes membres
 - 4 Le fonctionnement
 - 5 Les compétences obligatoires
 - 6 Les compétences optionnelles
 - 7 - 8 Les compétences facultatives
 - 9 Les activités culturelles
 - 10 - 11 Les partenariats
-



LES COMMUNES MEMBRES

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin est composée de **19 communes** adhérentes, incluant Beinheim, Buhl, Croëttwiller, Eberbach-Seltz, Kesseldorf, Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Niederlauterbach, Niederroedern, Oberlauterbach, Salmbach, Schaffhouse-près-Seltz, Scheibenhard, Seltz, Siegen, Trimbach et Wintzenbach, pour une population totale de **18 582 personnes** (statistiques légales INSEE).



LE FONCTIONNEMENT

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin est administrée par un Conseil de Communauté composé de **31 conseillers titulaires**.

La représentation des communes membres au sein du conseil est fixée comme suit, à raison d'un conseiller titulaire par tranche entamée de 1 000 habitants dans chaque commune :

- 5 pour Seltz
- 4 pour Lauterbourg
- 3 pour Beinheim et Mothern
- 2 pour Niederlauterbach

et 1 pour chacune des **15** autres communes :

Buhl, Croettwiller, Eberbach-Seltz, Kesseldorf, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Niederroedern, Oberlauterbach, Salmbach, Schaffhouse-près-Seltz, Scheibenhard, Siegen, Trimbach et Wintzenbach.

Seules les communes de moins de 1 000 habitants ont **1 conseiller suppléant**.

Le président et les **5 vice-présidents** de la Communauté de Communes sont élus pour 6 ans. Un **Bureau** complète cet exécutif ; il est composé du président, des vice-présidents et de représentants des 19 communes.



LES COMPÉTENCES

La Communauté de Communes intervient dans plusieurs domaines. Elle est régie par des statuts comprenant des **compétences obligatoires, optionnelles et facultatives**, transférées par les communes au moment de sa création.

Elle intervient en lieu et place des 19 communes dans le cadre des compétences suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Accès Internet Haut-Débit
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schémas de secteur



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Etude, création, acquisition nécessaire, aménagement et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire
- Actions de promotion, de communication, de coopération et de développement touristiques d'intérêt communautaire réalisées dans le cadre des conventions d'objectifs passées avec les offices de tourisme et syndicats d'initiative



GEMAPI

- Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations : aménagement des cours d'eau, entretien des digues, lutte contre l'érosion des sols et prévention des inondations
- Coordination d'actions liées à la gestion de l'eau au niveau local



ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Création, gestion et entretien des réseaux et des stations destinés à la collecte et au traitement des eaux usées et des eaux pluviales, par adhésion au SDEA du Bas-Rhin sauf pour la commune de Buhl (SIVOM de la vallée du Seebach)



ORDURES MÉNAGÈRES

- Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés par adhésion au SMICTOM Nord Alsace



LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Aménagement de sentiers pédestres pour la promenade et la randonnée dans le cadre des actions paysagères
- Sensibilisation du public aux risques de pollution avec des contrôles de la qualité de l'air dans les établissements publics
- Gestion des déchets via des campagnes de sensibilisation (compostage, tri sélectif...)
- Supervision du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) avec une extension à la mission d'animation, communication et promotion



POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Mission de conseiller rénovation dans le cadre de la transition énergétique : opération qui s'inscrit dans le programme service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)



VOIRIE

- Création, aménagement, entretien et gestion de la voirie d'intérêt communautaire



FRANCE SERVICES

- Espace conçu pour rendre l'accès aux services publics plus facile en réunissant différents partenaires en un seul endroit
- Simplifier les procédures administratives, sociales et fiscales pour les usagers



LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

SOUTIEN AUX ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIO-ÉDUCATIF

Soutien aux actions conduites dans les domaines culturels et socio-éducatifs sur le territoire.

CULTURE

Conception et réalisation de projets culturels sur le territoire, soutien à l'éducation musicale (EMAN), engagement dans l'association Sur Les Sentiers du Théâtre, ainsi que participation active aux médiathèques, bibliothèques et cinéma de Lauterbourg.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Renforcement des liens entre territoire français et allemand, construction de projets communs et amélioration de la vie quotidienne des habitants des deux côtés de la frontière.

ACTION SOCIALE

- Petite enfance : acquisition, construction, aménagement, entretien, gestion des infrastructures et soutien à des activités d'animation, y compris création et gestion d'un relais petite enfance (RPE).
- Jeunesse : coordination, mutualisation des moyens entre communes pour l'organisation d'animations pour les jeunes ainsi que participation aux actions menés.
- Personnes âgées : coordination, orientation et soutien aux actions conduites à destination des personnes âgées et des aidants.

PÉRISCOLAIRE

Acquisition, construction, entretien et gestion des installations d'accueil périscolaire, des centres de loisirs sans hébergement ainsi que soutien aux délégataires de services.

BANQUE DE MATÉRIEL

Prêt de matériel aux communes, aux associations et aux particuliers.

GYMNASE DES COLLÈGES

Réalisation, aménagement, entretien et gestion des gymnases rattachés aux collèges de Lauterbourg et Seltz.



LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

TRANSPORT SCOLAIRE

Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) tels que Neewiller - Scheibenhard, Warschbach, Eberbach - Oberlauterbach, Wintzenbach - Niederroedern et, Beinheim - Kesseldorf, une ligne de bus entre les communes est gérée par la Région Grand Est. La CCPR assure la prise en charge des accompagnatrices, certaines sont employées directement par la CCPR et d'autres par les communes, en raison de leurs autres responsabilités au sein de celles-ci.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Développement et gestion des systèmes d'information géographique (utilisation des données cadastrales).

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Planifier, concevoir, mettre en œuvre et superviser les systèmes de collecte, traitement et gestion des eaux de pluie en milieu urbain, incluant les infrastructures comme les réseaux d'assainissement, les bassins de rétention et les dispositifs de drainage, dans le but de réduire les risques d'inondations et d'assurer une gestion durable.

GRAND CYCLE DE L'EAU

Maintenir une gestion intégrée et durable de l'eau sur le territoire, assurant ainsi une approche complète de la gestion de cette ressource essentielle.

ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

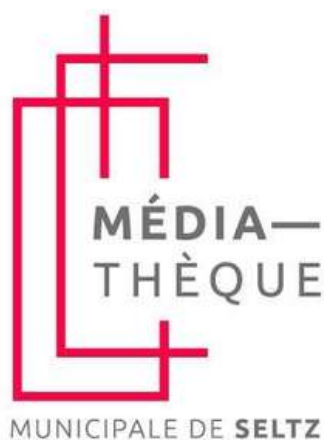
Planifier et mettre en place des politiques et infrastructures afin de faciliter les déplacements, incluant la gestion des transports en commun, le développement des réseaux routiers, la promotion des mobilités douces, et la planification urbaine pour une mobilité fluide, efficace et durable sur le territoire.



LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Clin d'œil aux activités culturelles, une spécificité de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin !

Nous souhaitons contribuer à renforcer l'identité culturelle de notre région, à encourager l'expression artistique locale et à améliorer la qualité de vie de nos habitants en proposant des activités culturelles enrichissantes.



LES PARTENARIATS



ASSOCIATION FAMILIALE DE LOISIRS ÉDUCATIFS ET DE FORMATION

L'ALEF du Bas-Rhin, organisme départemental, assure la gestion administrative et logistique des activités pour l'enfance, collaborant avec des associations membres et soutenant les collectivités locales dans la gestion de structures enfance et petite enfance, promouvant ainsi une éco-citoyenneté bienveillante et coopérative pour le développement des enfants.



FRANCE RÉNOV' / OKTAVE

Un service mis en place par la Région Grand Est et l'ADEME, pour vous accompagner dans toutes les phases de votre projet de rénovation énergétique.



Leurs moyens et leurs outils permettent d'engager, de mettre en œuvre et de financer des travaux de rénovation performants, via un accompagnement technique complet et des solutions de financement personnalisées.



FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Rendez-vous dans votre France Services à SELTZ.

Cet espace est ouvert à tous, il permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf et la MSA.



FDMJC D'ALSACE

La Fédération Des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) d'Alsace est une association régionale fédérative d'éducation populaire.

L'association régionale, promeut l'éducation populaire en favorisant l'épanouissement et l'engagement des citoyens, grâce à des bénévoles et professionnels intervenant auprès de divers publics.

LES PARTENARIATS



Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord

La Maison de la Nature, composée d'animateurs nature professionnels et de guides naturalistes bénévoles, mène des actions d'éducation pour les scolaires et intervient également auprès du grand public pour lui faire découvrir les innombrables richesses paysagères, faunistiques et floristiques présentes sur son territoire.



MISSION LOCALE D'ALSACE DU NORD

La Mission Locale d'Alsace du Nord est une structure d'accompagnement destinée aux jeunes adultes en France.

Elle a pour mission principale de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans, en leur offrant des services et des conseils personnalisés.



SDEA

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle est un syndicat intercommunal en Alsace-Moselle, gérant l'eau et l'assainissement dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mutualisant ressources et compétences pour une gestion efficace des services liés à l'eau.



SMICTOM NORD ALSACE

Ils ont pour mission la collecte et le traitement des déchets ménagers, la supervision des bacs pour la collecte sélective, la gestion des points d'apport volontaire comprenant 11 déchèteries et 269 conteneurs à verre, ainsi que la gestion de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Schaffhouse-près-Seltz/Wintzenbach.

Et depuis le 1er janvier 2024, la facturation de la Plaine du Rhin et Sauer Pechelbronn.



Nous contacter

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

 3 rue Principale 67930 BEINHEIM

 03.88.53.08.20

 contact@cc-plaine-rhin.fr

 cc-plaine-rhin.fr

 [@ccplainedurhin](https://www.facebook.com/ccplainedurhin)

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Le vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h